



**Qu'est-ce qui constitue
un « environnement
favorable » pour les
PMO canadiennes ?**

RAPPORT ANNUEL SUR LES PETITES ET
MOYENNES ORGANISATIONS

Réseau de coordination des conseils 2023

Remerciements

L'équipe d'Activer le changement tient à remercier chaleureusement toutes les organisations qui ont eu l'amabilité de répondre au sondage qui a été distribué à l'automne 2022, ainsi que les 17 organisations qui ont généreusement accepté de participer aux entrevues avec l'équipe de recherche ; c'est grâce à cet engagement que l'équipe a pu recueillir les conclusions présentées dans le présent rapport. Le programme d'Activer le changement tient également à remercier profondément les membres du comité consultatif de recherche des PMO pour leur soutien et leurs conseils dans l'élaboration de ce Rapport des PMO pour 2023. Les membres des PMO sont Denis Côté, Isabelle Hachette, Kelly James, John Millar, Judyannet Muchiri, Shawna Novak, Sandy Plamondon, Lorena Swift et Lynn Thornton. Finalement, le programme Activer le changement et l'équipe de recherche souhaitent exprimer leur reconnaissance à Heather Dicks, qui a été la rédactrice principale de ce rapport.

Ce rapport présente les résultats d'un projet de recherche mené par des chercheur-euse-s de l'Université de Guelph, de l'Institut polytechnique de Worcester et de l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador, en collaboration avec le programme Activer le changement. La recherche a été rendue possible grâce au financement d'Affaires mondiales Canada par l'entremise du programme Activer le changement du Réseau de coordination des conseils, en plus du financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Équipe de recherche

L'équipe de recherche comprend Andrea Paras (Université de Guelph), Heather Dicks (Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador), John-Michael Davis (Institut polytechnique de Worcester), Craig Johnson (Université de Guelph) et Asa Coleman (Université de Guelph), en collaboration avec Rachel Levee (directrice, programme Activer le changement, Réseau de coordination des conseils).

Activer le changement

Le programme Activer le changement est une initiative de cinq ans (2019-2024), gérée par l'Alberta Council for Global Cooperation (ACGC) au nom du Réseau de coordination des conseils (RCC) et financée par Affaires mondiales Canada. Le programme Activer le changement vise à accroître l'efficacité des petites et moyennes organisations (PMO) canadiennes pour l'atteinte de résultats de développement durables en appui à la Politique d'aide internationale féministe et aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Le programme vise principalement à accroître l'engagement des PMO canadiennes en développement international et l'engagement des Canadiennes et des Canadiens, en particulier des jeunes, en tant que citoyennes et citoyens du monde.

Rapport PMO annuel

Une fois par année, le Réseau des conseils publie un rapport, dans le cadre du programme Activer le changement, qui fournit de l'information sur la situation des PMO au Canada. Cette année, sur la base des commentaires et des conseils fournis par le comité consultatif de recherche des PMO, Activer le changement a choisi d'explorer les divers éléments qui constituent un « environnement favorable » pour les PMO de développement au Canada. L'équipe de recherche voulait mettre en évidence les éléments clés qui facilitent le travail des PMO et illustrent l'expérience canadienne en faisant des comparaisons avec les États-Unis et l'Europe. Ce rapport est le fruit d'une initiative de recherche collaborative entre Activer le changement et des chercheur-euse-s de l'Université de Guelph, de l'Institut polytechnique de Worcester et de l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador. Les rapports PMO précédents publiés par Activer le changement sont disponibles ici : <https://icn-rcc.ca/fr/nos-rapports/>.



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Sommaire

En septembre 2022, l'équipe de recherche a rencontré un comité consultatif de recherche des PMO et a déterminé le thème du rapport PMO de cette année : explorer ce qui constitue un environnement favorable pour les PMO canadiennes. En ce qui concerne « l'environnement favorable », l'équipe a adopté une approche plutôt ouverte par rapport au concept, laissant aux participant-e-s de la recherche la possibilité de définir ce que cela signifie pour eux. Globalement, cependant, un « environnement favorable » a été considéré par l'équipe de recherche comme un environnement propice et facilitant où les PMO estiment qu'elles peuvent véritablement s'engager dans leur travail.

L'équipe a lancé un sondage en octobre/novembre 2022, puis a réalisé 17 entrevues semi-dirigées avec des représentant-e-s de PMO, de conseils provinciaux et régionaux pour la coopération internationale, de réseaux d'ONG et d'un bailleur de fonds. L'information recueillie dans le cadre du sondage et des entrevues a été utilisée ici pour décrire et analyser l'environnement dans lequel les PMO opèrent au Canada. En puisant dans d'autres ouvrages, le rapport propose également de nombreux points de comparaison qui illustrent l'environnement actuel aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Flandre (région fédérale du nord de la Belgique) et en France.

Les principaux thèmes qui ont émergé de notre recherche, en termes de ce qui constitue un « environnement favorable », comprennent : le financement ; les cadres politiques et réglementaires ; la collaboration et l'innovation ; et l'engagement du public. L'équipe a également noté des réalités variées chez les PMO en fonction de leur taille et de leur nature professionnelle ou non.

En parlant du **financement** des PMO au Canada, les participant-e-s aux entrevues ont souvent porté leur attention vers les sources de financement gouvernementales. Ils ont exprimé leur appréciation pour le financement spécifiquement dédié aux PMO qu'Affaires mondiales Canada a mis sur pied au cours des dernières années, mais ils ont également noté certaines contraintes et préoccupations importantes associées au financement du gouvernement fédéral. Celles-ci comprennent notamment des problèmes liés aux directives strictes, aux processus de demande difficiles, aux exigences lourdes en matière de rapportage et au financement limité des frais généraux. Au-delà du gouvernement fédéral, certaines personnes répondantes ont noté qu'un soutien provincial était disponible au Québec et au Manitoba, ce qui a été considéré comme un facteur positif de l'environnement favorable dans ces régions.

Pour la plupart des PMO canadiennes, le financement gouvernemental ne fait pas partie de leur portfolio; elles recueillent du soutien principalement au sein du secteur philanthropique du Canada. Commentant ce côté du financement, les personnes interrogées ont noté que le secteur philanthropique demeure relativement petit au Canada; elles ont aussi estimé que la plupart des donateurs étaient plus intéressés à faire des dons à des causes au Canada que dans l'espace de la coopération internationale. Bien que certains financements philanthropiques soient apparemment plus flexibles que les subventions gouvernementales, les répondant-e-s ont quand même souligné une dévalorisation généralisée des frais généraux chez tous les donateurs.

En ce qui concerne les **cadres politiques et réglementaires** que les PMO doivent naviguer au Canada, les répondant-e-s ont souligné des aspects positifs et négatifs. Pour commencer, les PMO ont parlé de façon très positive du processus d'obtention du statut de bienfaisance au pays. Elles estimaient de manière générale que c'était raisonnable et transparent, et qu'il y avait des avantages importants associés à la capacité de fournir des reçus fiscaux pour les organismes de bienfaisance. À l'inverse, les personnes interrogées ont fait état de préoccupations et de contraintes liées aux règles de l'Agence du revenu du Canada en matière de direction et de contrôle, ainsi que des enjeux liés aux vérifications financières et à la responsabilité.

De même, en ce qui concerne **la collaboration et l'innovation**, les répondant-e-s ont partagé à la fois des aspects positifs et négatifs associés à chacun de ces thèmes. Bien que les possibilités de collaboration soient considérées comme essentielles, les participant-e-s aux entrevues ont souligné l'importance de s'assurer que la collaboration soit significative et qu'elle repose sur une vision commune et un partenariat égal. Elles ont noté des contraintes associées aux ressources nécessaires pour rechercher et maintenir des partenariats de collaboration, ainsi que des enjeux relatifs au partage d'enveloppes de financement limitées dans le cas de la programmation collaborative.

En ce qui concerne la question de l'innovation, les PMO ont souligné les risques inhérents à la poursuite d'une programmation novatrice. Pour les organisations qui tentent de maintenir une confiance élevée chez leurs partenaires et de gérer de manière responsable l'argent des donateurs privés, ces risques peuvent sembler trop importants. D'un autre côté, le fait d'avoir des donateurs prêts à assumer les risques associés à l'innovation a été perçu comme extrêmement bénéfique; le Fonds pour l'innovation et la transformation (FIT) d'AMC a été présenté comme un exemple clair d'élément favorable dans ce domaine.

Les participant-e-s aux entrevues ont souligné le rôle important que jouent les PMO dans **l'engagement du public**, c'est-à-dire la création d'occasions pour les Canadiennes et les Canadiens d'en apprendre davantage sur la coopération internationale et de s'y engager. Ils ont noté que, bien que les Canadiennes et les Canadiens s'intéressent aux questions mondiales, il peut être difficile de transformer cet intérêt en engagement actif dans ce domaine. Les personnes interrogées ont souligné un besoin urgent de s'assurer que le public canadien acquiert une meilleure compréhension et une meilleure appréciation des enjeux de fond qui traversent le cadre des efforts de coopération internationale. La technologie peut à la fois s'ajouter à ces efforts et les détourner — en permettant d'avoir une portée plus large, tout en attirant l'attention du public dans une multitude de directions.

Un dernier thème qui a émergé au cours des entrevues a été la **diversité des réalités des PMO**. Bien que diverses organisations connaissent par nature des défis et des opportunités différents, nous avons constaté que deux des délimitations les plus importantes associées aux expériences des PMO étaient la taille et l'affiliation religieuse. Compte tenu de toute l'étendue des organisations qui peuvent correspondre à la définition de «PMO» au Canada, l'équipe de recherche a constaté des différences considérables entre les expériences des micro et des petites organisations, par rapport aux organisations de taille moyenne. D'un côté, les entités plus petites ont tendance à être plus flexibles et plus proches du terrain. À l'inverse, leurs homologues de taille moyenne bénéficient d'une plus grande capacité et d'un plus grand bassin de ressources sur lequel compter pour leurs opérations.

En ce qui concerne l'affiliation religieuse, les entrevues avec des représentant-e-s travaillant avec des PMO d'affiliation chrétienne ont révélé des avantages évidents de faire partie d'une communauté religieuse au Canada. Ces participant-e-s ont souligné que leur affiliation religieuse leur permet de rejoindre un groupe naturel de personnes et d'obtenir le soutien de donateurs individuels intéressés. Ils ont également noté la capacité des PMO confessionnelles de combler les clivages internationaux lorsqu'elles travaillent avec des partenaires locaux en utilisant la foi partagée comme plateforme commune. Cela dit, de plus en plus, les PMO confessionnelles se rendent compte qu'elles doivent travailler avec un public plus laïque et plus diversifié dans leurs efforts pour obtenir du soutien pour leur travail de coopération internationale.

Ce rapport est destiné à servir d'outil d'apprentissage pour tous les acteurs canadiens de la coopération internationale. En analysant à la fois les défis et les avantages associés à l'environnement favorable au Canada, il identifie des façons de renforcer et de faciliter le travail crucial de coopération internationale effectué par les PMO canadiennes.

